DÉPOT D'UN PROJET DE RÉSOLUTION PAR L'ÉTAT

Nomination de Mme Lucie Muniesa en tant qu'Administratrice

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, nomme Mme Lucie Muniesa Administratrice pour une durée de quatre ans, sous condition suspensive de l'absence d'avis d'incompatibilité de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique.

Le mandat d'Administratrice de Mme Lucie Muniesa prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice 2026.

Exposé des motifs

Le mandat d'Administratrice de Mme. Mari-Noëlle Jégo-Laveissière arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale.

Mme Mari-Noëlle Jégo-Laveissière ayant fait part de sa décision de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat d'Administratrice, l'Etat propose au Conseil d'Administration de soumettre à l'Assemblée Générale conformément à l'article 6 de l'ordonnance n°2014-948 du 20 août 2014 relative à la gouvernance et aux opérations sur le capital des sociétés à participation publique, la désignation de Mme Lucie Muniesa en tant qu'Administratrice pour une durée de quatre ans.

Mme Lucie Muniesa dispose d'une solide expérience dans les secteurs public et privé. Elle est actuellement Directrice du Développement Durable, de la Conformité et des Affaires Institutionnelles et membre du comité exécutif de Paprec Group, leader français du recyclage des déchets, qui compte 13 000 collaborateurs. Son expertise en matière de développement durable, de finance d'entreprise et sa connaissance fine d'Engie seront précieuses au Conseil d'Administration du Groupe.

Cette nomination est soumise à l'absence d'avis d'incompatibilité de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique.



LUCIE MUNIESA

Âge : 48 ans
Nationalité : française
Actions détenues : 0 action
Adresse professionnelle :
PAPREC
128 bd Haussmann – Paris (8e)

Ancienne élève de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensae), Lucie Muniesa a débuté sa carrière à l'Insee, avant d'être nommée adjointe au chef de bureau des Concentrations et Aides d'Etat à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes en 2002. Elle a rejoint l'APE en 2004, en qualité d'adjointe aux chefs des bureaux sectoriels «Énergie, Chimie et autres participations» et «La Poste – France Telecom», avant d'être nommée secrétaire générale de l'APE en 2007.

En 2010, Lucie Muniesa a rejoint Radio France, en qualité de directrice financière puis directrice générale adjointe en charge des finances, achats, juridique et du développement des ressources propres, avant de devenir en 2014, directrice, secrétaire générale adjointe du ministère de la Culture et de la Communication.

En février 2016, Lucie Muniesa a été nommée Directrice Générale Adjointe de l'APE.

De 2018 à 2020, elle est Directrice de Cabinet du Ministre de la Culture puis de 2020 à mars 2022 Directrice de Cabinet du Ministre délégué chargé du Commerce Extérieur et de l'Attractivité au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Depuis avril 2022, elle a rejoint le groupe PAPREC, leader français du recyclage et 2e opérateur de gestion de déchets en France, comme Directrice du Développement Durable, de la Conformité et des Affaires Institutionnelles.

Principales activités exercées hors de la Société

Directrice développement durable, conformité et affaires institutionnelles

Mandats en cours

Mandats et fonctions dans les sociétés extérieures au Groupe

• Néant

Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années

- Administratrice représentante de l'Etat chez Engie (1) jusqu'en 2018
- Administratrice représentante de l'Etat chez Safran (1) jusqu'en 2018
- Administratrice représentante de l'Etat chez Orange (1) jusqu'en 2018
- Administratrice représentante de l'Etat chez Dexia (1) jusqu'en 2018

Compétences clefs

- Mandat de Président ou d'Administrateur de grandes entreprises
- Finance
- RSE

(1) Société cotée

Position du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration recommande de voter en faveur de cette résolution qui propose la nomination de Lucie Muniesa en remplacement de Mari-Noëlle Jégo-Laveissière, conformément aux dispositions de l'article 6 de l'ordonnance 2014-948. Lucie Muniesa dispose des compétences et d'une grande expérience d'Administratrice de sociétés cotées, qui lui permettront de contribuer pleinement aux travaux du Conseil d'Administration.